

Image not found or type unknown



## La durée de l'indemnité d'occupation

Par **FRANCIS LOPEZ SOLER**, le **02/06/2018** à **18:37**

Bonjour , depuis de la date de mon divorce une indemnité d'occupation met du part la partie adverse .

L'appartement acheté en indivision a été vendu .

L'indemnité d'occupation est due jusqu'à quelle date ...

merci à vous ....